



COMMUNIQUÉ

COOPTATION D'ANAÏS QURESHI AU SEIN DU DÉPARTEMENT SOCIAL D'AUGUST & DEBOUZY

Droit du travail et de la protection sociale | 06/01/16 | Anaïs Qureshi



Cooptation d'Anaïs Qureshi en qualité d'associé au sein du département Social d'August & Debouzy. Ce département, dirigé par Emmanuelle Barbara, associé gérant, est composé de 33 avocats, dont 8 associés.

Anaïs Qureshi a rejoint le département Social d'August & Debouzy en 2007, en tant que counsel. Elle intervient, depuis plus de 15 ans, sur tous les aspects du droit social, en conseil comme en contentieux. Elle a notamment développé une forte expertise en matière de gestion sociale des restructurations (plans de sauvegarde de l'emploi y compris dans le cadre de procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, transferts de contrats de travail, adaptation de statuts collectifs, ...) et des contentieux en résultant ainsi qu'en matière de relations collectives de travail (gestion des instances de représentation du personnel, négociations collectives, ...).

A propos d'Anaïs Qureshi :

Membre du barreau des Hauts-de-Seine puis de Paris depuis 2000, Anaïs Qureshi est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1995), d'une Maîtrise de droit privé de l'Université de Paris II (1998) et d'un DESS de droit du travail et gestion des ressources humaines de l'Université de Paris XIII (1999). Elle est également titulaire du certificat de spécialisation en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (2004). Anaïs Qureshi a rejoint en qualité de counsel August & Debouzy fin 2007 après avoir été collaboratrice au sein du département de droit social de CMS Bureau Francis Lefebvre pendant près de huit ans.

